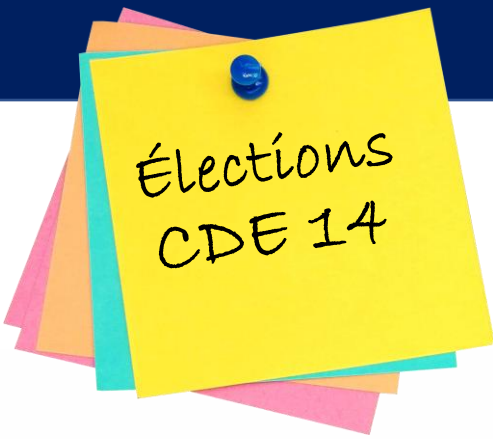


Le 8 décembre 2022



Élections
CDE 14

Pour un syndicat qui m'écoute
Et qui défend mes intérêts

JE VOTE CFTC

Les élections professionnelles – Un enjeu important

Les élections professionnelles servent à **élire les délégués** qui seront chargés de défendre vos intérêts et de négocier vos conditions de travail avec l'administration, pendant les 4 prochaines années.

Voter CFTC, c'est choisir des représentants du personnel qui défendront vos droits, votre salaire, votre temps de travail, votre santé et votre sécurité au quotidien.

Nos actions de 2018 à 2022

Vous nous avez élus, il y a 4 ans, pour vous représenter dans les instances dans lesquelles les décisions sont prises.

Nous avons été **attentifs à vos remarques et suggestions**, nous avons **défendu les collègues** qui ont fait appel à nous, **et nous avons exprimé un certain nombre de revendications** pour défendre nos métiers et nos conditions de travail.

Nos propositions pour 2022 - 2026

Nous avons choisi de présenter à nouveau notre candidature à ces élections professionnelles parce qu'**il est important** que nous puissions **continuer à peser dans le dialogue social**, continuer à faire entendre vos difficultés et vos attentes, et pour que notre contribution ne s'arrête pas là.

Le jour du vote

La CFTC a **présenté 2 listes** : L'une au Comité social territorial (CST), l'autre à la Commission Consultative Paritaire (CCP). Vous trouverez le nom des **collègues qui ont choisi de s'engager pour vous**, ainsi que les missions de chacune de ces instances, au verso de ce document.

Ces élections se dérouleront, **le 8 décembre**, sous la forme d'un **scrutin de liste à un seul tour** !

Attention ! pour que votre vote soit valable, rien ne doit être ajouté ou écrit à la main sur le bulletin : pas de nom rayé ou ajouté, pas de flèches pour modifier l'ordre des candidats ...

CONTACT : syndicat-cftc@paris.fr | 01.43.47.84.70

PLUS D'INFO : www.syndicat-cftc.fr



Les candidats CFTC au Comité Social Territorial (CST)

Christelle AYO
Sylviane FLERIAG
Florence CHAUVEL
Fatima MOUINE
Safia KERAMANE

Nadia AOUALI
Michaël MARIE-JOSEPH
Annie Blandine RAZAFINJOHANY
Louisette FISCHER
Sally NABE

Les missions du CST

Le **Comité Social Territorial (CST)** doit être réuni au moins 2 fois par an (plus souvent si nécessaire). Il examine les questions qui concernent l'ensemble du personnel (titulaires et contractuels) : **effectifs, salaires, santé et sécurité** au travail, les **conditions** et le **temps de travail**, la **formation**, etc.

Les candidates CFTC à la Commission Consultative Paritaire (CCP)

Sylviane FLERIAG
Nadia AOUALI
Fatima MOUINE
Balakissa TRAORE

Christelle AYO
Annie Blandine RAZAFINJOHANY
Dima CHABO
Amina NAMOUS

Les missions de la CCP

La **Commission Consultative Paritaire (CCP)** est réunie au moins 2 fois par an, plus souvent si nécessaire, et en tout état de cause, à chaque fois qu'il y a lieu de se prononcer sur la **situation individuelle d'un agent contractuel** : licenciement après la période d'essai ou pour inaptitude physique, sanction disciplinaire en cas de faute professionnelle, contestation de l'évaluation professionnelle annuelle, refus de formation, refus de demande de dépôt de congés sur un compte épargne temps, etc.

Vos collègues s'engagent pour vous

Votez pour eux !